Les podcasts INSHEA  
“Paroles d’inclusion” Épisode 4

**Véronique Geffroy parle des pédagogues sourds**

[ Transcription de l’interview 2](#_Toc76115013)

[- Pourquoi utiliser l'appellation « pédagogue sourd » ? 2](#_Toc76115014)

[- Qu'est ce qui a compliqué la survenue de pédagogues sourds ? 4](#_Toc76115015)

[- Peut-on dire que l'on va vers plus de bilinguisme ? 5](#_Toc76115016)

[- Où nous en sommes aujourd'hui ? 7](#_Toc76115017)

[ Glossaire 11](#_Toc76115018)

[ Référence de l’ouvrage 12](#_Toc76115019)

# Transcription de l’interview

Voix off :

- Bonjour, vous écoutez « Paroles d'inclusion », un podcast du service des publications de l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés. Ce podcast est l'interview d'une autrice ou d'un auteur dont l'ouvrage porte sur l'école et/ou la société inclusive. Il est animé par Laurent Strumanne, responsable de la librairie de l’[INSHEA](#_Glossaire)\*.

Aujourd'hui, nous donnons la parole à : **Véronique Geffroy**.

Laurent Strumanne :

- Bonjour Véronique Geffroy. Vous vous êtes investie dans la formation des enseignants spécialisés à l’INSHEA depuis plus de quinze ans. D'abord comme enseignante en français langue étrangère, puis comme enseignante spécialisée auprès d'enfants sourds et malentendants, ensuite interprète en français [LSF](#_Glossaire)\*, langue des signes française, pendant plus de dix ans. Aujourd'hui, je vais vous interroger à propos de votre ouvrage publié récemment aux Éditions de l’INSHEA : *La formation des pédagogues sourds*. L'origine de cet ouvrage est une thèse de doctorat en didactique des langues soutenue en 2015 et qui a obtenu le premier prix de thèse décerné par l’INSHEA en 2017.

Laurent Strumanne :

## - Tout d'abord, pourquoi utiliser l'appellation « pédagogue sourd » ?

Véronique Geffroy:

- C'est une façon de marquer le fait que les sourds qui se destinent à l'enseignement se voient avant tout comme des gens qui vont accompagner leurs jeunes pairs sourds d'âge scolaire vers l'école, qui vont les accompagner vers les apprentissages.

C'est la première définition du mot de pédagogue, c'est d'accompagner l'enfant jusqu'à son école. Or, là, on sent que les pédagogues sourds sont plus dans un accompagnement vers les apprentissages. La question qui vient immédiatement après est de se demander pourquoi on souhaite que ce soit des sourds face à des enfants sourds qui enseignent. Une des premières raisons à mes yeux, il y en a plusieurs mais je vais en développer une ici - Quand on voit que la dimension transmissive dans l'acte d'enseigner, l'enseignant lui-même se prive de grandes joies pédagogiques parce qu'il n'est pas dans l'interaction avec ses élèves. Les élèves aussi se voient privés d'un certain nombre d'échanges et de savoirs et de savoir-faires qui sont liés à la collaboration entre élèves et à l'interaction avec un enseignant dans une langue confortable.

Les sourds qui se destinent à l'enseignement ont une connaissance expérientielle de la surdité qui fait qu'ils accueillent la production d'un enfant sourd, alors que la production des enfants sourds est très contrainte en langue vocale, eux vont utiliser d'autres stratégies. Ce que je dis là est valable pour des enfants sourds sévères, sourds profonds, mais aussi pour des enfants avec des surdités moyennes - quelquefois, on a tendance à séparer les enfants en fonction de leur degré de surdité - mais toujours est-il que des sourds de naissance vont avoir des stratégies qu’ils vont pouvoir partager avec l'enfant sourd ou ils vont pouvoir amener l'enfant sourd à ces stratégies qu'ils connaissent de l'intérieur. Si je voulais, par exemple, choisir une situation que je trouve assez caractéristique, c'est le fait que les pédagogues sourds fonctionnent beaucoup avec ce que l'on voit. Ils vont amener l'enfant à réfléchir à partir de ce qu'il voit. Cette façon d'envisager les choses, pour moi qui suis entendante, me demande un effort. Je suis obligée de réfléchir et je ne suis pas toujours pertinente. Alors que pour un pédagogue sourd, mobiliser et solliciter à bon escient le regard et faire des liens entre ce que l'on voit et ce dont on parle, le faire à des moments judicieux, le faire dans un échange verbal qui a du sens ou dans une activité qu'il sait convenir aux enfants sourds, c'est important.

Et c'est un vrai atout qu'ont les pédagogues sourds.

Laurent Strumanne :

## - Qu'est ce qui a été si compliqué pour aujourd'hui avoir des pédagogues sourds ?

Véronique Geffroy:

- D'abord, je voudrais dire que la partie n'est pas gagnée pour les pédagogues sourds. Leur place est difficile à conquérir et à maintenir. Même si cela étonne de moins en moins le public tout-venant que des enfants sourds utilisent une langue gestuelle à l'école, y compris pour leurs apprentissages, cela étonne aussi de moins en moins que des sourds de naissance à l'âge adulte envisagent les métiers de l'enseignement. Mais c'est quelque chose qui n'a pas toujours été possible, loin de là. La situation que l’on connaît actuellement s'appuie sur l'ouverture des premières classes dans laquelle la langue des signes était une langue d'enseignement possible. Cela ne date que de 1984. À l'époque c'était à titre très expérimental. Avant 1984, on a connu une période de cent ans, un siècle durant lequel aucun sourd n'avait la possibilité d'être enseignant, ni de se former, ni d'accéder aux métiers de l'enseignement. C'était lié au fait que la langue des signes avait été interdite en 1880, non pas par une loi, mais par la réunion d'enseignants spécialisés de la surdité dans un congrès, le [Congrès de Milan](#_Glossaire)\* de 1880, qui est un véritable traumatisme collectif dans l'histoire des sourds. Les derniers sourds qui avaient la possibilité d'enseigner ont quitté petit à petit leurs fonctions dans les années qui ont suivi 1880. Ceux qui étaient arrivés là, cela n'avait été possible - si on remonte encore une fois dans le temps - qu’un siècle plus tôt avec une figure que l’on connaît bien quand on parle de la surdité : [l’abbé de L'Épée](#_Glossaire)\*. Il a été le premier à rassembler des enfants sourds autour de lui pour un enseignement collectif, et même collectif à très grande échelle. Si bien qu'assez vite, il a eu besoin d'être soulagé de certaines tâches pédagogiques et qu'il s'est appuyé sur ses plus grands élèves. Ces plus grands élèves sont devenus les premiers répétiteurs, les premiers relais pédagogiques. Cela a perduré dans les institutions et s'est même institutionnalisé, confirmé, avec des postes de répétiteur. Certains se sont battus pour avoir le statut d'enseignant. Puis Milan est arrivé. Et depuis 40 ans, on essaye de remonter les choses. Mais ça n'est pas simple.

Laurent Strumanne :

## - Peut-on dire que l'on va vers plus de bilinguisme ?

Véronique Geffroy:

- Statistiquement, il y a très, très peu d'enfants sourds qui sont scolarisés dans des classes à projet bilingue. On n’est à même pas à 10 %. On pourrait s'en étonner. Il y a plusieurs raisons à cela.

D'abord, les dispositifs où la langue des signes est la langue d'enseignement sont très rares et très compliqués à mettre en place.

Puis, je crois qu'il y a quelque chose d'important à comprendre, c'est que les parents sont majoritairement entendants. Pour un parent, c'est très, très difficile de renoncer à sa propre langue, de faire une place majeure dans la famille à une autre langue. Parce que c'est comme ça que se pose la question de l'arrivée d'un enfant sourd. Cela suppose que cette langue devienne aussi la langue du quotidien familial. En général, les parents choisissent la langue nationale - surtout s'ils sont natifs de l'Hexagone - la langue nationale, ou alors leur langue - leur langue d'origine à eux - ce qui est tout à fait humain. Mais, ils aimeraient la garder aussi pour le projet de vie de cet enfant qui arrive et qui est sourd. Souvent ils découvrent les vrais enjeux tardivement, faute d'avoir eu tous les éléments en main pour décider d'un projet linguistique tourné vers une langue gestuelle - puisque c'est ça qui nous occupe ici. Souvent, ils ne sont pas informés dans les premières années de vie de l'enfant ou ils ne voient qu'après-coup ce que ça aurait pu changer, à moins d'avoir fait une rencontre qui les a vraiment fait prendre une autre orientation à un moment de leur vie. Mais ce n'est pas toujours le cas. Ce que l'on peut dire quand même, l'essentiel c'est que l'enfant ait une langue solide, riche et confortable. Une langue bien riche, solide et confortable, parce que sinon, on est dans un inconfort permanent et on a du mal à amener l'enfant au mieux de ses capacités. Ce qui est dommage. Cette langue solide, riche et confortable ne s'installe que si on fréquente assidûment et régulièrement des locuteurs de qualité dans cette langue et si on approche aussi la culture qui va avec. C'est valable pour toutes les langues, pour les [langues gestuelles](#_Glossaire_1)\* aussi. On sent là l'importance des pédagogues sourds parce qu’ils vont servir de nourrice linguistique et ils vont avoir ces stratégies et cette culture propres aux sourds. Mais, cela suppose aussi éventuellement, de ne pas en rester à l'école et aussi de fréquenter des sourds bon [signeurs](#_Glossaire_1)\*, d’avoir par exemple des activités ou de participer à des événements de la communauté signante. C'est vraiment presque tout un programme, une orientation familiale et cela peut être effrayant. D'ailleurs, cela effraye l'institution. L’institution française, la République française a beaucoup de mal avec les autres langues de France que la langue française. Donc, je ne suis pas sûre qu'on puisse être optimiste en pensant que l'on va vers plus de bilinguisme pour les sourds. On a encore trop souvent, dans les endroits où on propose de la langue des signes, une démarche, un petit peu de « langue pansement ». On n’en fait pas vraiment une langue pour l'enseignement, pour construire la pensée, pour formaliser ses acquisitions, pour pouvoir débattre, discuter, philosopher avec tout le monde et éventuellement aussi s'amuser, chanter, faire des blagues, etc. On n’en est pas là.

Laurent Strumanne :

## - Pour conclure Véronique Geffroy, pouvez-vous nous dire où nous en sommes aujourd'hui ?

Véronique Geffroy:

- Avec ce que je viens de dire dans les questions précédentes, vous vous doutez bien que les pédagogues sourds rencontrent encore beaucoup d'obstacles pour accéder au professorat. Quand je dis professorat, c’est être enseignant et avoir un statut de professeur.

Il y a quand même des progrès nets, notamment deux points importants à avoir en tête : c'est que maintenant, on convient que sauf troubles particuliers en plus de la surdité, les sourds peuvent accéder à l'abstraction. Cela peut paraître idiot de dire ça, mais pendant longtemps, ça n'était pas du tout acquis. L'autre chose qui me semble importante, c'est que pour toutes les langues, mais aussi pour les langues gestuelles, on sait maintenant que d'avoir une bonne compétence dans une langue n'empêche pas, n'entrave pas l'acquisition d'une autre langue. Donc, passer par la langue gestuelle n’empêche pas la construction d'une compétence en langue française. D'ailleurs, on a des exemples de sourds gestuels, de familles de sourds gestuels qui ont une bonne compétence à l'écrit. On ne peut pas toujours prendre les exceptions pour en faire des règles. Mais, c'est quand même quelque chose que l’on a maintenant en tête quand on se pose des questions comme celles que je me pose.

La formation avec les lois récentes, l'accès à la formation et normalement au métier et à la titularisation ne devraient plus être refusés aux sourds. Mais, on connaît quand même, encore une fois, une situation de discrimination structurelle. Parce que pour que des sourds accèdent à la profession d'enseignant, à la titularisation et au statut par la voie normale, il faut qu'aucun contretemps ne soit intervenu dans leur parcours scolaire, c'est-à-dire ni au collège, ni au lycée, ni à l'université - ce n'est quand même pas rien - jusqu'au diplôme exigé pour tout le monde, si l’on veut vraiment que ce ne soit pas de la discrimination positive. Donc, il faut qu'ils aient accès à des [Masters MEEF](#_Glossaire)\* ou à des Masters comme tout un chacun, avec un parcours qui ne soit pas un parcours du combattant tous les ans. Ce n’est pas facile. On rencontre plus souvent des sourds qui ont des parcours de formation très atypiques, qui ont fait fonction en tant que contractuels, qui finissent par être titularisés quelquefois par le jeu de commissions spéciales. La seule solution actuelle pour qu'ils soient titularisés, on va dire dans une certaine continuité logique, c'est de passer le [Capes](#_Glossaire) de LSF. Le Capes de LSF suppose d'être professeur de langue, la langue étant la langue des signes. Mais en fait, il y a très peu de postes au concours chaque année –il n’y a pas que le Capes de LSF dans ce cas - et surtout, tous les sourds qui veulent accéder à l'enseignement n'ont pas tous envie d'être professeurs de langue dans une option langue des signes au collège ou au lycée, avec principalement des enfants entendants face à eux qui veulent passer l'option au bac ou au brevet. Ça n'est pas satisfaisant.

Puis, une fois qu'ils sont en poste tous ces gens-là, il faut recommencer le combat pour avoir éventuellement accès à des formations continues et à être dans le même parcours que leurs homologues entendants, à échanger et s'enrichir éventuellement avec eux, etc. Donc ce n’est quand même pas simple.

Ce que je voudrais ajouter, c'est qu’une fois en poste, après tout cet arrière-plan difficile et méritoire, les professeurs sourds vivent souvent un isolement professionnel assez important, assez aigu. On n’y pense pas, pas assez en tout cas. C'est-à-dire qu'il faut imaginer que dans une salle des profs de collège, par exemple, ou une salle de professeurs des écoles dans un établissement scolaire, on va échanger des petites choses comme « Bonjour, ça va ? On est content qu’il y ait de la langue des signes chez nous. Bienvenue dans l'établissement… ». Et puis après, toutes les réunions pédagogiques, tous les échanges informels, comment cela peut-il se passer ? Comment s'organise la convivialité, la collaboration et le partage ? Ça, c'est très, très compliqué. Et on s'aperçoit que les professionnels actuels en poste, qui se sont battus pour être là où ils sont, sont dans des situations souvent pas très enthousiasmantes. On aimerait qu'il y ait beaucoup plus d'équipes mixtes. C’est-à-dire des équipes constituées de sourds signeurs, d’entendants signeurs, d’entendants pas signeurs. Que l’on ait plus de mixité dans les équipes pédagogiques.

Laurent Strumanne :

- Merci Véronique Geffroy pour cet entretien, je rappelle simplement le titre de votre ouvrage *La formation des pédagogues sourds* édité aux éditions de l’INSHEA.

Voix off :

- C'était « Paroles d'inclusions », un podcast de l’INSHEA. Merci à chacune et à chacun pour votre écoute. On se retrouve le mois prochain. Notez dès à présent la date dans votre agenda pour ne pas l'oublier ou abonnez-vous. À très bientôt.

\* Les mots suivis d’une \* font l’objet de précisions dans le glossaire joint.

**Podcast mis en ligne le 5 octobre 2021.**

# Glossaire

[**Abbé de L’Épée**](#Abbé): Charles-Michel de L'Épée (1712-1789), prêtre français appelé Abbé de L'Épée a été l'un des précurseurs de l'enseignement spécialisé dispensé aux sourds.

[**Capes**](#Capes): Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

[**Congrès de Milan**](#Milan): Le Congrès de Milan s’est tenu à Milan du 6 au 11 septembre 1880. Troisième congrès international pour l'amélioration du sort des sourds, il a débouché sur l'adoption en Europe des méthodes d'enseignement oral au détriment des langues gestuelles.

[**INSHEA**](#INSHEA): Institut national supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

[**Langues gestuelles**](#gestuelles) : langues produites par les mouvements des mains, du visage et du corps dans son ensemble que les personnes sourdes ont développées pour communiquer (langues des signes).

[**LSF**](#LSF): Langue des Signes Française.

[**Master MEEF**](#MEEF): Master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

[**Signeurs**](#signeurs): Un sourd signeur (ou sourd signant) est une personne sourde qui communique par la langue des signes à la différence d’un sourd oralisé, personne sourde qui parle avec la voix et communique rarement par la langue des signes.

# Référence de l’ouvrage

Geffroy, Véronique. *La formation des pédagogues sourds.* INSHEA, 2020. ISBN : 978-2-36616-070-3

Retrouvez les podcasts de l’INSHEA sur : <https://www.inshea.fr/fr/ressource/podcasts>